

Revue d'HISTOIRE CONTEMPORAINE de l'AFRIQUE

Du douar à l'exploitation agricole : négocier la migration de travail sous condition- nalité entre le Maroc et la France (1973-2025)

Anne-Adélaïde Lascaux

Mise en ligne : février 2026

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2026.1003>

Résumé

Cet article interroge les stratégies d'agentivité mises en place par les ouvriers temporaires marocains au sein des entreprises agricoles françaises. Dans un contexte de réversibilité de la main-d'œuvre et de sa mise en concurrence sur le marché du travail mondialisé, ils tentent de stabiliser leur accès à l'emploi. En étudiant les archives d'une entreprise agricole sur plusieurs décennies (1973-2025), cette recherche illustre le travail relationnel mis en place par les familles d'ouvriers depuis le Maroc pour faire embaucher leurs pairs. Par l'analyse des parcours des travailleurs, des missives et des circulations entre les deux rives de la Méditerranée, cet article tend à démontrer l'émergence de liens sociaux nouveaux se nouant dans la migration de travail autour d'une dépendance mutuelle entre ouvriers et patrons. Au sein de ces relations ambiguës, le travail est négocié dans le temps du hors contrat et depuis les espaces de départ.

Mots-clés : agentivité ; migration ; ouvriers agricoles ; réseaux transnationaux ; Méditerranée

From Moroccan villages to French farms: negotiating forced labor migration between both sides of the Mediterranean sea (1973-2025)

Abstract

This paper examines the strategies of agentivity implemented by Moroccan temporary workers into French farms to stabilize their access to employment in a context of labor reversibility and competition on the globalized labor market. Through a study of the archives of an agricultural company over several decades (1973-2025), this research illustrates the relational work put in place by the families of workers from Morocco to get their peers hired. Through the analysis of hirings, missives and visits, the article aims to demonstrate the emergence of new social ties forged in labor migration around a mutual dependence between workers and bosses. Within these ambiguous relationships, work is negotiated during non-work time and from the spaces of departure.

Keywords: agency; migration; agricultural workers; transnational networks; Mediterranean

Note : L'autrice tient à exprimer sa gratitude envers les membres du comité de la *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, ainsi que les différent-e-s lecteur-ices-s. Leur bienveillance, leurs encouragements et leurs relectures ont rendu l'écriture de cet article possible.



Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-Non-Commercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0). <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>
<https://oap.unige.ch/journals/rhca> e-ISSN: 2673-7604

Au printemps 2024, à 58 ans, Marouane Al Khatib démissionne de Terres des Alpilles, l'entreprise agricole provençale dans laquelle il travaillait depuis ses 19 ans. À la suite de ses frères, successivement embauchés comme travailleurs temporaires depuis le Maroc avant de quitter l'entreprise quelques années après, il laisse derrière lui son cousin Tarek, le dernier membre de la famille à y travailler. Pour ce dernier, son départ est une opportunité. Alors que Marouane s'était toujours opposé au recrutement de son frère au profit des siens, Tarek a proposé sa candidature à l'employeuse qui l'a recruté à l'été 2025.

Les recompositions qui accompagnent le départ de Marouane de Terres des Alpilles illustrent le rôle que jouent les réseaux familiaux dans la constitution des chaînes migratoires dans un contexte d'interdépendance entre exploitants agricoles et ouvriers temporaires, mais aussi d'asymétrie des pouvoirs dans des relations déséquilibrées par la forme de l'emploi temporaire en situation de migration. Les ouvriers marocains alimentent le recrutement des entreprises agricoles françaises en main-d'œuvre étrangère par le biais de la transmission des savoirs entre anciens et nouveaux migrants¹. Les migrations de travail s'inscrivent ainsi dans des champs migratoires collectifs, c'est-à-dire des espaces relationnels organisés par la circulation transnationale des individus – et avec eux des biens et des valeurs – entre un espace de départ et un espace d'arrivée², participant à la fabrique de la diaspora marocaine en France depuis le Maroc.

Longtemps peu pris en compte par les sciences sociales, les ouvriers agricoles temporaires sont désormais étudiés au prisme de l'accès au logement et aux droits, de la santé et des conditions de travail³. Toutefois, peu de travaux abordent leurs trajectoires dans une perspective multi-située, alors que l'expérience de la mobilité est constitutive du rapport à l'espace et au mode d'existence de ces travailleurs ensermés dans des cadres migratoires contraints par le régime de la conditionnalité (secteur professionnel, durée du séjour). De même, rares sont les études présentant un aspect intergénérationnel, alors que le groupe familial est au cœur du projet migratoire, en tant que raison du départ et soutien. L'expression de groupe familial renvoie ici au concept anthropologique de parenté dans lequel se croise une pluralité d'appartenance à géométrie variable et forgée à la fois autour des lignées partageant des biens collectifs matériels et symboliques (nom, ancêtres et patrimoine), des maisonnées – espaces collectifs dans lesquels les individus vivent et partageant le quotidien – et de la parentèle, impliquant des liens de réciprocité sélectifs⁴.

Dans une démarche de géographie historique, cet article propose d'éclairer l'évolution du rapport au travail et aux entreprises agricoles françaises des membres de la diaspora marocaine insérés dans le système mis en place par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Depuis les années 1970, les travailleurs et leur famille développent des stratégies pour accéder à des contrats de travail temporaires dans le secteur agricole en France.

Comment les dispositifs administratifs mis en place par les États pour (en)cadrer les mobilités de travail ont-ils recomposé les représentations et les pratiques du travail transnational ? Dans un contexte de durcissement des politiques migratoires, comment les travailleurs (re)négocient-ils leur mobilité, et celle de leurs compatriotes, depuis le Nord et le Sud de la Méditerranée ? Cet article explore deux hypothèses. D'une part, les allers et les retours des travailleurs depuis les années 1970 ont donné lieu à une capitalisation des savoirs migratoires incorporés au sein des familles d'ouvriers au Maroc. D'autre part, les liens durables tissés entre les familles d'employeurs et de salariés érigent les espaces ruraux européens en centralités migratoires pour les Maghrébins – c'est-à-dire des espaces reconnus et identifiés par tous à toutes les échelles⁵ – qui alimentent la diaspora marocaine en France.

¹Jansson Olle (2018), « Employer Agency and Migration Networks in Post-War Sweden: The Case of Manufacturing Companies and Migrant Workers in Västmanland County », *Journal of Migration History*, pp. 187-210 ; Sayad Abdelmalek (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 448 p.

²Lessault David et Berthomière William (2019), « Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales », *Étudier les migrations internationales*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, pp. 21-50 ; Simon Gildas (1980), « Réflexions sur la notion de champ migratoire international », *Hommes et terres du Nord*, pp. 85-89.

³Mésini Béatrice (2008), « Contentieux prud'homal des étrangers saisonniers dans les Bouches-du-Rhône », *Études rurales*, 182, pp. 121-138 ; Holmes Seth (2013), *Fresh Fruit, Broken Bodies: Migrant Farmworkers in the United States*, Berkeley, University of California Press ; Décosse Frédéric, Castracani Lucio et Moreno Nieto Juana (2021), « Les travailleurs détachés dans l'agriculture provençale », *La Nouvelle Revue du Travail*, 18, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/8378>.

⁴Déchaux Jean-Hugues (2009), « La parentèle, réseau de sociabilité et d'entraide », *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, pp. 91-111 ; Weber Florence (2013), *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Rue d'Ulm.

⁵Bredeloup Sylvie (2007), « À propos des centralités immigrées », *Rives nord-méditerranéennes*, 26, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/rivesnm/881>

Ce travail s'appuie sur une recherche postdoctorale en géographie sociale réalisée entre 2023 et 2025, mobilisant les méthodes de l'enquête en histoire. Le corpus d'archives de l'entreprise agricole Terres des Alpilles, couvrant la période 1973-2025, en constitue la principale source. D'un point de vue méthodologique, cette recherche interroge ce que les archives privées du patronat permettent de dire du milieu ouvrier et des relations qui se (dé)noient entre ces acteurs reliés par le monde du travail.

Une géographie historique des travailleurs agricoles maghrébins par les archives du patronat

L'immigration maghrébine de travail en France est ancienne⁶. Les territoires qui ont constitué l'empire colonial français en Afrique du Nord sont depuis longtemps envisagés comme des réservoirs de main-d'œuvre peu qualifiée et peu revendicative. Cette dernière alimente les entreprises des secteurs en tension qui rencontrent des difficultés à recruter des travailleurs nationaux en raison de conditions de travail éprouvantes et d'une faible rémunération (mines, agriculture, hôtellerie)⁷. Dans les zones de production agricole, au cours du XX^e siècle, l'intensification des cultures et la mise en concurrence des marchés intra et extra-européens ont profondément reconfiguré les pratiques au sein des exploitations. Le recours à une main-d'œuvre étrangère, flexible et peu revendicative, pour réaliser les tâches peu qualifiées et faiblement rémunérées (cueillette, emballage, taille) s'est systématisé, rendant les exploitants dépendants de la main-d'œuvre étrangère. Si, en fonction des aléas économiques et géopolitiques, les cycles migratoires des travailleurs se succèdent (Espagnols, Polonais, Marocains, Équatoriens), les Marocains représentent un contingent particulièrement stable et représenté sur le marché du travail.

Depuis 1963, la circulation des travailleurs maghrébins sur le territoire français est régulée par des accords bilatéraux entre États et organisée par l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration (OFII) via un régime de mobilité temporaire⁸. Cet établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, en charge de l'immigration légale, gère les migrations de travail via des contrats temporaires⁹. Dans un contexte postcolonial, ce système organise une mobilité transnationale segmentée par nationalité et par genre pour une durée allant de quatre à six mois (huit jusqu'en 2007). Il s'est renforcé depuis 1974 et la fin des politiques de migrations permanentes de travail.

Dans le secteur agricole, ce sont surtout les Marocains qui ont migré via ce système des « contrats OFII ». En 1974, ils étaient plus de 19 000 à venir travailler en France, contre 6 200 en 2018. Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs : la réduction par les autorités de l'entrée de primo-arrivants, la stabilisation de la main-d'œuvre maghrébine en France après les vagues de régularisation de 1981 et l'arrivée concurrentielle sur le marché du travail des travailleurs latino-américains détachés par des entreprises espagnoles dans les années 2000¹⁰. Le phénomène reste toutefois important et, en 2023, le Maroc arrive en tête des pays émettant le plus de travailleurs temporaires sous contrat dans l'Union européenne¹¹.

Depuis plusieurs décennies, chaque année, des milliers de travailleurs et de travailleuses temporaires circulent entre les zones rurales les moins développées du Maroc (Moyen Atlas, Rif, Oriental, Souss) et les espaces productifs européens (Mezzogiorno, Andalousie, Provence)¹². Là, ils et elles réalisent les tâches né-

⁶ Sayad Abdelmalek (1997), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, pp. 59-79 ; El Kabir Atouf (2004), « Les migrations marocaines en France durant l'entre-deux-guerres », *Hommes & Migrations*, 1247, pp. 48-59.

⁷ Perdoncin Anton (2018), « (Post)Colonial Migrations between States and Companies: Moroccan Workers in Europe », *North Africa and the Making of Europe. Governance, Institutions and Culture*, Londres, Bloomsbury, pp. 67-89.

⁸ Appelé Office Français de l'Immigration et de l'Intégration depuis 2009, cette institution a d'abord porté le nom d'Office National de l'Immigration (ONI) entre 1945 et 1988, puis d'Office des Migrations Internationales (OMI) avant de devenir en 2005 l'Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations.

⁹ Simon Gildas et Noin Daniel (1972), « La migration maghrébine vers l'Europe », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 25, (99), pp. 241-276 ; Belbah Mustapha et Veglia Patrick (2003), « Pour une histoire des Marocains en France », *Hommes & Migrations*, 1242(1), pp. 18-31.

¹⁰ Décosse Frédéric et Hellio Emmanuelle (2022), « Utilitarisme migratoire et programmes de migration temporaire. Une étude comparée des contrats OFII (France) et des *contratos en origen* (Espagne) », *Revue européenne des migrations internationales*, 38, pp. 67-90, consulté le 13 janvier 2026. URL : <https://journals.openedition.org/remi/21183>

¹¹ Source : Eurostat. En 2023, 58 547 Marocains ont obtenu un permis de travail temporaire dans l'Union européenne. Cela représente 30,5 % des ressortissants étrangers sous contrat.

¹² Arab Chadia (2018), *Dames de fraises. Doigts de fées. Les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, Casablanca, Broché ; Hellio Emmanuelle (2008), « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva) », *Études rurales*, 182, pp. 185-200.

cessitant une grande quantité de main-d'œuvre comme les plantations, le ramassage, l'emballage ou encore la taille des fruits, des légumes et de la vigne. En France, la majorité de ces travailleurs sont des hommes qui se dirigent vers le sud de la France, en particulier les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et la Haute-Corse¹³. Si le système des contrats OFII a connu des périodes de fluctuations, il s'est imposé comme un élément central dans l'organisation des filières migratoires entre la France et le Maroc.

Au Maroc, depuis plus d'un demi-siècle, les groupes familiaux des travailleurs sont affectés par les départs et les retours répétés des hommes. Après plusieurs années de circulations entre les deux rives de la Méditerranée, certains d'entre eux se sont installés en France après avoir été permanisés¹⁴. Les producteurs français qui ont des petites et moyennes exploitations familiales sont nombreux à avoir recours à la main-d'œuvre marocaine sous contrat. L'arrivée de ces travailleurs a remodelé leurs pratiques professionnelles, consolidant et systématisant leur posture d'employeurs.

Ancré dans une démarche de géographie historique, mon travail documente comment, depuis les années 1970, le système des OFII a recomposé les pratiques professionnelles et l'intimité des familles d'ouvriers au Sud de la Méditerranée, et d'employeurs au Nord, dans un contexte d'intensification des productions agricoles et dépendance mutuelle. Si la littérature scientifique a bien mis en avant le rôle des entreprises comme outils de solidarités mobilisés par les diasporas pour (faire) embaucher les leurs¹⁵, peu de travaux ont concrètement décrit les mécanismes de négociations à l'œuvre dans les groupes familiaux et les entreprises. La profondeur temporelle permet d'observer la stabilité et les évolutions des trajectoires migratoires, mais aussi la (dis)continuité des relations entre des groupes sociaux hiérarchisés. Cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux d'historiens considérant les mobilités professionnelles des travailleurs issus de l'immigration comme des lieux d'observation des stratifications sociales dans le monde du travail. En cela, l'échelle mésoscopique est un outil précieux pour accéder à la dimension historique du travail et de l'intimité. Elle permet de mesurer le rôle que joue la parenté dans l'accès aux ressources (emploi, administration, capital économique), ainsi que la manière dont les groupes familiaux s'organisent dans la migration¹⁶. Cet article retrace les trajectoires ouvrières des Marocains en analysant les archives d'une entreprise agricole française sur une demi-décennie, Terres des Alpilles, celle de mes parents.

Terres des Alpilles est une entreprise de taille moyenne située dans la huerta provençale¹⁷. Elle est portée depuis cinq générations par la famille « Poiret¹⁸ », d'abord éleveurs ovins au début du XX^e siècle, puis maraîchers dans l'entre-deux-guerres et enfin arboriculteurs à partir de la décennie 1970. À sa direction se sont succédés Yvonne et Maurice, mes grands-parents, puis Béatrice et Jean, mes parents et enfin Benoît, mon frère. Au tournant des années 1980, le passage à l'arboriculture s'est accompagné d'un changement d'échelle de l'entreprise qui a développé ses activités de production, de conditions et de commercialisation de pommes et de poires, nécessitant des équipes de salariés plus nombreuses. Depuis, les employeurs de Terres des Alpilles recrutent systématiquement des ouvriers marocains via l'OFII, consacrant les contrats temporaires comme le principal canal d'embauche d'une main-d'œuvre flexible.

Le fonds d'archives de l'entreprise s'étend du début des années 1970 à 2025. Il est constitué de sources de première main, en français et en arabe, et permet de suivre la trajectoire d'environ deux cents ouvrier·ère·s de diverses origines sur plusieurs décennies (France, Espagne, Pologne, Maroc). Parmi ces travailleur·euse·s, les hommes marocains constituent le groupe le plus représenté, le plus ancien et le plus stable, devenu majoritaire à partir des années 1990. Le corpus est composé de documents administratifs (contrats de travail,

¹³ En 2018, 25 % des travailleurs sous contrat OFII se sont dirigés vers les Bouches-du-Rhône, 23,7 % dans le Vaucluse et 14,9 % en Haute-Corse. Source : OFII.

¹⁴ Dans le vocabulaire de l'entreprise, le fait de permaniser un employé fait référence à un changement de statut de l'embauche, ce dernier passant d'un Contrat à durée déterminée (CDD) à un Contrat à durée indéterminée (CDI), devenant un salarié permanent de l'entreprise. Cette expression, d'abord utilisée en Algérie et au Maroc, s'est généralisée dans les entreprises françaises embauchant des ouvriers temporaires maghrébins.

¹⁵ Bruno Anne-Sophie (2006), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19e-20e siècle)*, Saint-Denis, Publibook ; Zalc Claire (2001), « Petits entrepreneurs étrangers en ville. Localisations urbaines, réseaux migratoires et solidarités professionnelles dans la Seine pendant l'entre-deux-guerres », *Histoire urbaine*, 4(2), pp. 67-82.

¹⁶ Rosental Paul-André (2002), « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 104(2), pp. 145-160.

¹⁷ La huerta est un système agricole reposant sur des cultures intensives à forte valeur ajoutée. Les exploitations agricoles y sont morcelées et tenues par des petits producteurs marchands.

¹⁸ Afin de respecter l'intimité des enquêtés, les noms de toutes les personnes citées dans cet article ainsi que de l'entreprise ont été anonymisés, à l'exception de celui de l'autrice.

courriers institutionnels, lettres de démission, registres d'entrée et de sortie du personnel) et de sources plus personnelles (photographies, cartes de vœux). Il permet de retracer le parcours des salariés passés par l'entreprise, mais aussi d'identifier les changements de personnels, de tons entre employeurs et employés, ainsi que l'organisation du travail. Les stratégies mises en place par les groupes familiaux pour faire accéder les hommes au travail en France y transparaissent. L'analyse démarre en 1973, date à laquelle le premier ouvrier agricole marocain est embauché par l'entreprise. Elle se termine en 2025, à l'occasion d'une réorganisation importante du contingent des ouvriers (démission, arrivée de primo-arrivants¹⁹, permanisation).

Le corpus d'analyse sur lequel s'appuie cet article est également constitué de photographies issues des archives privées des familles enquêtées des deux côtés de la Méditerranée. D'une part, j'ai retrouvé des photographies d'enfance illustrant les voyages et le travail en famille chez les Poirets. De l'autre, je me suis rendue à l'hiver 2025 au Maroc, dans les maisonnées des ouvriers de Terre des Alpilles, pour rechercher les traces de leur carrière transnationale (photographies, récits, contrats de travail). Plus de la moitié des travailleurs temporaires de l'entreprise et la totalité des permanents sont originaires de trois groupes familiaux sur lesquels j'ai concentré mon enquête. Ils sont tous issus de villages situés dans la zone rurale périurbaine de Meknès : le douar²⁰ Aït Abba, fief des Al Khatib, le douar Hajja, dont sont issus les Benjelloun et le douar Aït Saïd, village d'origine des Al Haj. Je me suis rendue dans les deux premiers de ces trois douars, respectivement situés à 11 et 19 kilomètres au nord-ouest de Meknès pour les douars Aït Abba et Hajja. Le douar Aït Saïd se situe à 23 kilomètres au sud-ouest de Meknès.

Cette démarche interroge l'éthique de ma posture de recherche en tant que fille d'employeurs enquêtant sur les ouvriers, anciens et actuels, de l'entreprise. Sans échapper aux rapports de pouvoir liés à cette position surplombante, j'ai mis en place le dispositif d'enquête qui m'a semblé les laisser décider en pleine conscience des limites de leur participation. Pour cela, j'ai souhaité me déplacer loin de l'entreprise et du regard familial et patronal en interrogeant le travail temporaire hors de l'espace-temps du contrat, c'est-à-dire depuis le Maroc et dans le temps du repos. J'ai longuement expliqué aux enquêtés les enjeux de l'enquête et surtout la liberté de dire non sans impact sur leur carrière. Certaines familles m'ont ainsi accueillies chez elles, tandis que d'autres se sont contentées d'un entretien ou ont refusé de participer. Durant le retour des ouvriers auprès de leurs proches, j'ai réalisé des observations participantes et des entretiens biographiques dans les maisonnées. Consciente des limites de ce dispositif dans une situation où les rapports de domination sont ineffaçables, j'ai choisi de ne rendre visite qu'à des ouvriers qui me connaissaient depuis l'enfance, avec lesquels j'ai noué des liens affectifs anciens en grandissant et en travaillant à leurs côtés. Cette connaissance interpersonnelle a permis d'ouvrir un espace de discussion plus libre, moins codifié par des rapports de déférence. Je me suis également tournée uniquement vers des ouvriers venant d'être permanisés, dont l'accès au travail avait été sécurisé, il n'y avait donc pas d'enjeu de renouvellement de contrat pour eux. Enfin, le temps long passé sur le terrain a aussi permis d'assouplir la distance sociale et de réaffecter mon identité en affirmant une individualité face au groupe familial. J'ai par exemple fait des choix professionnels et personnels à contre-courant de ceux des membres de ma famille, choix qui ont eu une portée symbolique signifiante pour les individus enquêtés, comme le fait d'apprendre l'arabe, de ne pas reprendre l'entreprise familiale, de me déplacer au Maroc, d'écrire sur les ouvriers agricoles marocains et de partager ma vie avec un moyen-oriental partageant des références culturelles et linguistiques avec eux. En m'accompagnant sur le terrain, il a joué un rôle d'interprète et de passeur d'altérité essentiel dans le désamorçage des tensions de pouvoir et l'ouverture d'un espace de parole critique.

Croiser les archives du patronat avec les discours et la mémoire des travailleurs et de leurs proches permet de mettre en évidence les relations qui se (dé)noient entre ces acteurs dont les intérêts sont liés par le monde du travail. La circulation des documents, qui accompagne celle des travailleurs, entre les campagnes agricoles provençales et les villages ruraux marocains met au jour l'ambiguïté du système relationnel accompagnant le travail transnational temporaire. Dans le milieu agricole méditerranéen, l'ordre social s'appuie sur la domination des patrons sur les ouvriers étrangers. Toutefois, au cœur de ce système rigide naissent de nouveaux liens sociaux à la fois fragiles et durables, mêlant solidarité, interconnaissance et redevance. L'analyse mésoscopique des archives de Terres des Alpilles permet de saisir avec finesse l'entremêlement des sphères intimes et professionnelles dans le monde du travail en agriculture. Les archives révèlent l'évolution des postures professionnelles construites et mises à l'épreuve par les modalités du travail temporaire et le raidissement des discours concernant l'immigration. À leur lecture, apparaissent les alliances et les turbulences

¹⁹ Les primo-arrivants sont les travailleurs saisonniers introduits par l'OFII pour la première fois en France.

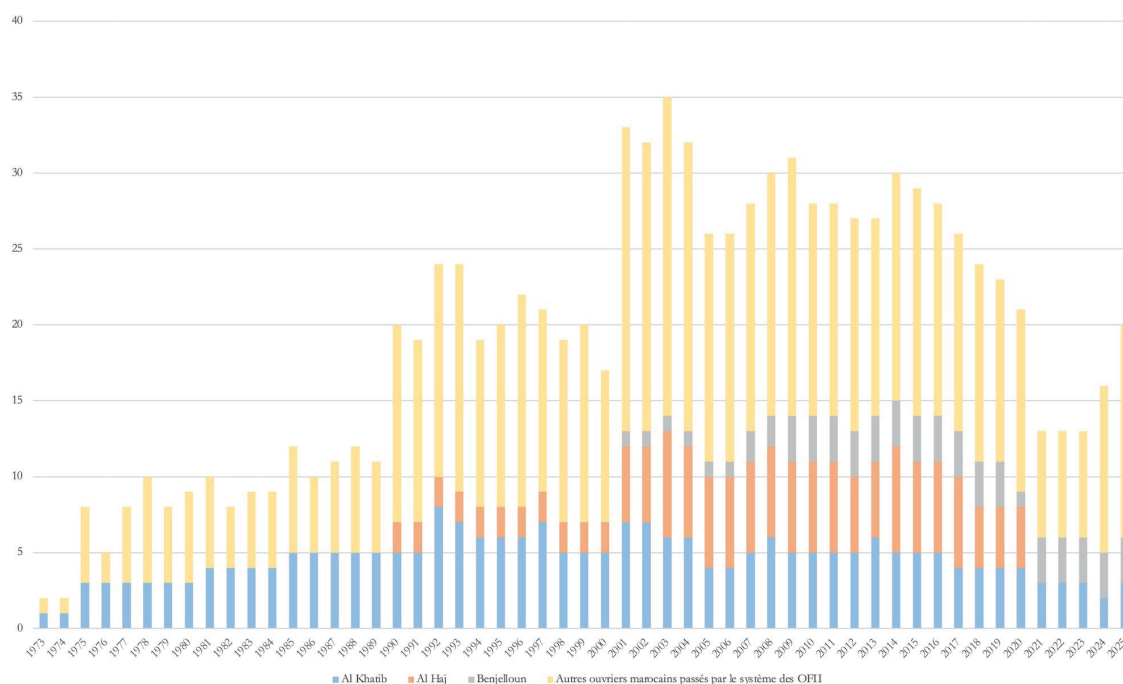
²⁰ Un douar au Maghreb correspond à un petit groupement d'habitations dans l'espace rural.

qui redéfinissent la proximité des relations entre les ouvriers, mais aussi avec leurs patrons, dans le temps du travail et de l'entreprise, mais aussi en dehors. En ce sens, elles invitent à envisager la complexité des relations de pouvoir et de dépendance qui se nouent dans le marché du travail capitaliste et transnational. Les sources privées et intimes, à l'échelle des individus, révèlent comment les politiques migratoires conditionnent les relations interpersonnelles entre employeurs et ouvriers étrangers. La précarité et la discontinuité du travail fragilisent la solidité des relations, la main-d'œuvre étant interchangeable d'une année sur l'autre. Pourtant, dans ces cadres rigides, favorables aux patrons, émergent des solidarités et des résistances ouvrières, plus ou moins bruyantes et durables.

Travailler en famille : les ouvriers, des intermédiaires de la migration

En un demi-siècle, les entreprises agricoles provençales sont devenues des points de chute pour les travailleurs maghrébins temporaires et permanents. Tandis que les flux de travailleurs transnationaux sous contrat ont progressé, des contingents d'ouvriers se sont stabilisés au sein des entreprises. Au cours de leur carrière, ils ont mis en place des chaînes migratoires alimentées par le recrutement progressif des membres de leur parentèle. En 1973, Terres des Alpilles employait un seul ouvrier marocain temporaire résident en France durant la période estivale. À l'été 2025, ils étaient plus d'une vingtaine, dont trois en CDI, les autres sous contrat OFII. On peut voir sur le graphique ci-dessous que sur la période 1973-2025, les membres des lignées Al Khatib, Al Haj et Benjelloun sont particulièrement bien représentés dans les contingents de salariés de Terres des Alpilles.

Figure 1 : Évolution de la présence des travailleurs marocains à Terres des Alpilles par lignées entre 1973 et 2025



Source : Archives de Terres des Alpilles²¹

²¹ Ce graphique regroupe tous les travailleurs ayant été employés à Terres des Alpilles entre 1973 et 2025 et qui sont passés par le système des contrats OFII. L'immense majorité d'entre eux sont Marocains et tous sont des hommes. Les autres ouvrier-ère-s ont des contrats plus courts, dépassant rarement deux mois. Afin de représenter le contingent de travailleurs le plus stable dans le temps, les autres travailleur-euse-s ne sont pas pris en compte dans ce graphique. On peut toutefois lire la présence ponctuelle des femmes dans l'entreprise sur l'arbre généalogique de la figure 2.

La succession des recrutements et des départs illustre les trajectoires des groupes familiaux dans la migration de travail. Certains connaissent des carrières stables dans le monde agricole, comme les Al Khatib. Pour d'autres, le passage au sein de l'entreprise n'est qu'une étape dans leur parcours migratoire et professionnel, comme les Al Hajj, présents entre 1990 et 2020. On peut alors s'intéresser à l'expérience vécue par les ouvriers dans le travail transnational et aux formes d'agentivité qu'ils y déploient. Comment le contact avec les entreprises agricoles s'inscrit-il dans la fabrique des projets migratoires ?

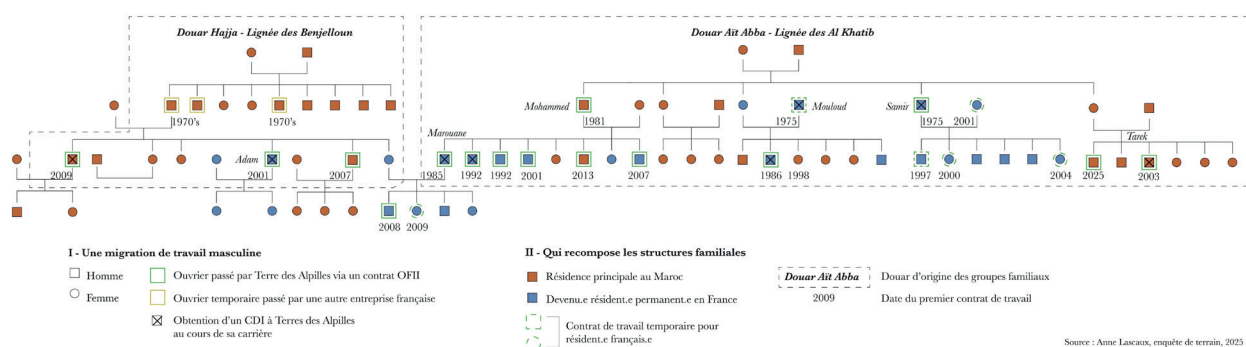
Les deux premiers ouvriers agricoles marocains à être recrutés par Terres des Alpilles au début des années 1970 sont issus du douar Aït Abba, il s'agit du père et de l'oncle de Marouane Al Khatib. Au cours des décennies suivantes, plus d'une dizaine de membres de ce groupe familial passeront par l'entreprise via le travail temporaire. Une tendance confirmée par Marouane, qui, à la fin de sa carrière, évoque cette stratégie de recrutement :

On est tous de la famille nous ici, on travaille qu'en famille. Il y a mon frère, il y a mon cousin. Par exemple, moi j'arrive là, je travaille ici, je sais que le patron il a besoin de personnel. Je demande, je fais rentrer la famille, l'autre il fait rentrer sa famille. Et allez... Il y en a toujours un qui en fait rentrer dix²².

Le travail dans les entreprises agricoles françaises est envisagé par les travailleurs comme une opportunité migratoire pour eux et les membres de leur parentèle dans un contexte de pauvreté rurale au Maroc, en particulier dans la région de Fès-Meknès. Les campagnes dont sont issus la majorité des ouvriers de Terres des Alpilles ont longtemps été associées à des espaces de dissidence amazighe par le pouvoir central marocain qui les a laissés en marge des programmes de développement nationaux²³. Le niveau d'alphabétisation et d'équipement en services publics y compte parmi les plus bas à l'échelle nationale. Au début des années 1990, les trois quarts des habitants de la région de Meknès-Tafilalet étaient analphabètes et un tiers des ruraux vivait sous le seuil de pauvreté²⁴. Dans ces espaces ruraux où le marché de l'emploi est faible, les fellahs – petits propriétaires agricoles souvent précaires – encore jeunes ou dans la force de l'âge, se lancent dans des carrières migratoires pour soutenir les leurs. Avec la fin de l'immigration permanente de travail en France dans les années 1970, les candidats à l'émigration se sont tournés vers le système des OFII. En 2018, plus de la moitié des Marocains travaillant sous contrat temporaire étaient originaires de la région Fès-Meknès.

Selon quelle logique ces migrations s'organisent-elles au sein des groupes familiaux de travailleurs transnationaux ? Et depuis quand ? En croisant la généalogie des parentèles avec les carrières des travailleurs se dessine l'entrée des hommes dans le travail transnational. Toutefois, entre les générations les comportements dans la migration sous contrat évoluent. On peut observer ce phénomène sur l'arbre généalogique suivant. Il retrace les carrières migratoires des membres des lignées Al Khatib et Benjelloun sur trois générations.

Figure 2 : L'entrée progressive des membres de la lignée des Al Khatib et des Benjelloun en tant que travailleur-euse-s agricoles à Terres des Alpilles



Source : Anne Lascaux, enquête de terrain, 2025

²² Entretien avec Marouane Al Khatib, avril 2022.

²³ Mareï Nora, Florin Bénédicte et Iraki Aziz (2022), « Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 34. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/emam/4138>

²⁴ Par comparaison, la moyenne nationale s'élevait à 27,2 % pour les espaces ruraux et à 18 % pour les villes.

Dans toutes les cellules familiales, la migration de travail sous contrat a d'abord été entamée par les hommes dans les années 1970, au moment où le système des OFII montait en puissance. Certains d'entre eux ont suivi le patron français qui les employait depuis plusieurs années au Maroc²⁵, c'est le cas de la première génération de travailleurs des Benjelloun. La décolonisation s'est suivie de réformes agraires qui, en 1973, ont donné lieu à une réappropriation par l'État marocain des terres agricoles privées exploitées par les anciens colons français²⁶. Cette ressource foncière n'a toutefois pas fait l'objet d'une réelle politique de redistribution à l'échelle locale. Expropriés, les exploitants français se sont installés dans le Midi de la France (Tarn-et-Garonne, Gironde)²⁷, où ils ont monté de nouvelles entreprises agricoles. Là, ils ont fait appel à leurs anciens ouvriers marocains, main-d'œuvre docile et déjà fidélisée. C'est ainsi que le père d'Adam Benjelloun a entamé une carrière d'ouvrier transnational. Embauché sous contrat de travail temporaire par son ancien patron français au Maroc, il l'a suivi dans le sud-ouest de la France, partageant sa vie entre les deux rives de la Méditerranée du milieu des années 1970 au début des années 2000. Le système des OFII s'inscrit ainsi dans une continuité postcoloniale de mise au travail de la main-d'œuvre marocaine par les exploitants agricoles français. La mainmise sur la ressource foncière, d'abord par les pouvoirs coloniaux, puis par l'État marocain, a créé une dépendance des fellahs aux employeurs étrangers. On retrouve ici les logiques d'extraversion des économies qui organisent les circulations dissymétriques entre l'Europe et l'Afrique²⁸, dans lesquelles s'insèrent les travailleurs agricoles maghrébins.

La migration des membres des groupes familiaux a-t-elle donné lieu à une transmission de savoirs et de compétences ? Selon quelles logiques s'organise-t-elle ? En croisant la date d'embauche des travailleurs à Terres des Alpilles avec leur place dans la parentèle, des hiérarchies se dessinent dans les logiques de priorisation de l'accès au travail et à la migration en France, plaçant les hommes en tête de file. La fratrie et la filiation, rassemblant des individus ayant souvent partagés lorsqu'ils étaient jeunes les mêmes maisonnées et issus d'une lignée commune, sont les relations les plus opérantes. À partir de l'arbre généalogique, on peut observer que Mouloud et Samir Al Khatib ont d'abord fait rentrer leur frère Mohammed, en 1981. Ce dernier a œuvré pour le recrutement de son fils, Marouane, en 1985, qui fera lui-même rentrer ses frères dans l'entreprise via le système des OFII à partir des années 1990, puis ses beaux-frères au début des années 2000, consacrant l'entrée des Benjelloun à Terres des Alpilles.

Les solidarités au sein des parentèles s'activent à l'occasion d'accidents dans les parcours de vie des individus qui fragilisent les groupes familiaux, comme un décès ou la perte du travail d'un parent. Dans les campagnes marocaines, ce sont avant tout les hommes qui se tournent vers le marché de l'emploi et la migration, associant masculinité et monde du travail. Dans cette logique, au sein des maisonnées, ce sont les jeunes hommes, souvent les frères cadets, qui cherchent à entamer une migration de travail, se positionnant comme des chefs de famille assurant des revenus redistribués collectivement. Tarek Al Khatib explique ainsi son recrutement en tant que travailleur saisonnier :

Moi, je travaillais dans les pneumatiques avant. Mais mon grand frère est mort en 2001, Hakim. C'est comme ça je suis parti travailler en France. C'est Samir, mon oncle, qui a demandé à ta mère [Béatrice Poiret] si je pouvais travailler pour aider mes parents. Il m'a fait passer. Mon grand frère n'est pas allé à l'école, il ne connaissait rien, il ne voulait pas partir. Et comme mon frère était mort, il ne voulait pas laisser mes parents²⁹.

Les femmes qui migrent, elles, le font bien souvent dans un cadre matrimonial, via le regroupement familial (en bleu sur l'arbre généalogique). Leur présence dans le monde du travail agricole en France est plus fragmentée. Par exemple, à Terres des Alpilles, de nombreuses femmes des familles Al Khatib et Benjelloun sont embauchées sur de petits contrats courts à certains moments de la saison comme l'emballage, la récolte des cerises ou encore le nettoyage des locaux (cercles verts en pointillés).

Les parcours dans le monde du travail des membres des familles Al Khatib, Al Haj et Benjelloun illustrent les processus d'insertion que déploient sur plusieurs décennies les travailleurs sous contrat. En circulant entre les zones de production européennes de leur mise au travail et les campagnes des Suds desquelles ils sont issus, les travailleurs assurent un continuum entre ces espaces³⁰. Progressivement, les ouvriers transnationaux

²⁵ Source : entretien avec Adam Benjelloun, février 2025.

²⁶ Swearigen Will (1987), « Terre, politique et pouvoir au Maroc », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 45, pp. 41-54.

²⁷ Touhami Slimane (2024), *Les Princes de Cocagne*, Les nouvelles éditions du réveil, Paris, 110 p.

²⁸ Bayart Jean-François (1999), « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 5, pp. 97-120.

²⁹ Entretien avec Tarek Al Khatib, février 2025.

³⁰ Arab Chadia (2009), *Les Aït Ayad : La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

se sont positionnés au sein des entreprises agricoles comme des intermédiaires du recrutement. Au nord de la Méditerranée, ils ont gagné la confiance de patrons sans cesse à la recherche de main-d'œuvre ; au sud de la Méditerranée, les membres de leur groupe familial les sollicitent pour se faire recruter en tant que travailleurs transnationaux. En partageant remises migratoires et accès au travail, les fils cadets qui ont migré sont propulsés au rang de chef de famille. Ces nouveaux rapports de pouvoir recomposent les ordres familiaux traditionnels.

Les ouvriers agricoles transnationaux marocains s'appuient sur des liens forts de filiation pour alimenter des chaînes migratoires. Celles-ci se déploient sur plusieurs décennies, mobilisant des solidarités intergénérationnelles initiées par les éclaireurs, ces pères de famille venus travailler en France dans les années 1970, qui ont ensuite fait embaucher leurs fils ou leurs neveux. Les entreprises agricoles françaises ayant recours au système des contrats OFII, comme Terres des Alpilles, apparaissent ainsi comme des sas migratoires confidentiels mobilisés par plusieurs générations de travailleurs transnationaux marocains pour permettre aux leurs d'accéder à un marché du travail réduit en Europe par le durcissement des politiques migratoires et la mise en concurrence des différentes nationalités de travailleurs³¹.

Les familles d'ouvriers agricoles ont ainsi développé et capitalisé des savoirs migratoires incorporés sur plusieurs générations afin d'amorcer la migration de leurs proches à travers deux outils. D'une part, leur longue expérience de la migration saisonnière depuis les années 1970 leur a permis de développer une connaissance fine du système des contrats OFII. D'autre part, au cours de leurs séjours longs et répétés au sein des exploitations françaises, ils ont capitalisé des relations sociales avec les employeurs auprès desquels ils recommandent, avec patience et insistance, leurs proches. En ce sens, ils incarnent des figures discrètes d'intermédiaires de la migration. Actifs dans le processus de recrutement depuis la France, ils participent au brouillage de la frontière entre employeurs et candidats à la migration par le recrutement par les pairs. Leur posture invite à penser la complexité des acteurs impliqués dans les circulations migratoires³² et éclaire la fabrique des liens et des lieux dans un contexte postcolonial. Les politiques migratoires reconfigurent et déforment les liens affectifs au sein et entre les groupes familiaux des deux côtés de la Méditerranée. Derrière l'ouvrier circulant se positionnent des familles projetant des stratégies migratoires à long terme, à travers notamment les relations créées entre les familles de petits patrons et d'ouvriers et reposant sur une dépendance mutuelle.

(Se) souvenir de Meknès : maintenir les liens depuis le Sud de la Méditerranée

Le système de recrutement interannuel par contrats OFII, la plupart du temps négociés de gré à gré, repose sur des rapports de pouvoir dissymétriques entre ouvriers et employeurs (contrats à durée déterminée, hébergement et procédures administratives assurés par l'employeur). « Flexibles³³, mobiles et réversibles », les travailleurs étrangers sont mis en concurrence sur le marché du travail agricole. Dans ce contexte, les ouvriers développent des formes d'agentivité – c'est-à-dire qu'ils agissent intentionnellement sur eux-mêmes, sur ceux qui les entourent et sur leur environnement³⁴ – en mettant en place des stratégies pour négocier des marges de manœuvre au sein des exploitations agricoles. Leurs efforts se concentrent sur le renouvellement de leur contrat, l'embauche d'un proche, mais aussi le temps du travail ou le logement. Entre l'arrivée des premiers ouvriers maghrébins sur les exploitations dans les années 1970 et 1980 et la consolidation de leur position dans l'organisation du travail dans les années 1990 et 2000, les relations qu'ils entretiennent avec leurs employeurs évoluent, notamment avec le rôle d'intermédiation dans la migration par les pairs qu'occupent progressivement les ouvriers³⁵.

³¹ Clochard Olivier et Lemoux Julie (2017), « Voyager d'Alger à Marseille - Retour sur cinq décennies de dispositifs relatifs aux contrôles des migrations », *L'Espace politique*, 31. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4261>.

³² Clochard Olivier, Dahdah Assaf et Mary Kevin (2023), « Éditorial : Mieux rendre compte des figures des intermédiaires », *Revue européenne des migrations internationales*, Université de Poitiers, 39(4), pp. 7-13.

³³ Mésini Béatrice (2013), « Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos "détachés" dans les champs de Provence », *Hommes & migrations*, 1301, pp. 67-76.

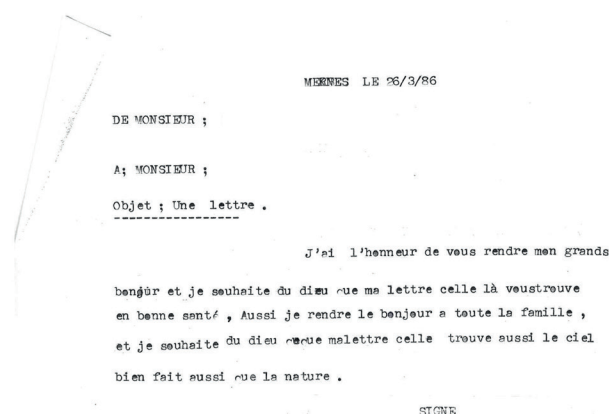
³⁴ Jézégou Annie (2022), « Agentivité », *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, pp. 41-44.

³⁵ Maâ Anissa (2023), « Un contrôle migratoire "indigène" ? Colonialité et effets contrastés de l'intermédiation par les pairs dans la mise en œuvre des retours volontaires depuis le Maroc », *Revue européenne des migrations internationales*, 39(4), pp. 79-100.

La correspondance entretenue entre les membres de la famille Poiret et les ouvriers marocains entre les deux rives de la Méditerranée illustre le travail relationnel déployé par les familles de travailleurs pour construire et consolider les liens sociaux durant le temps du hors travail et depuis le Maroc. Alors que le système mis en place par l'OFII implique un renouvellement d'une année sur l'autre des contrats de travail, durant le temps passé au Maroc, les travailleurs mettent en place des dispositifs pour se rappeler à leurs employeurs. Ils rédigent et font rédiger des billets, des lettres de vœux, des missives explicatives aux entreprises auxquelles ils s'adressent, opérant une fusion entre l'unité familiale et l'entreprise agricole. En cela, ces échanges actualisent l'irruption des familles d'ouvriers marocains au sein des petites entreprises familiales provençales. Dans les archives de Terres des Alpilles, un corpus d'une dizaine de lettres de vœux a été retrouvé, s'étalant de 1986 à 2005, sur le modèle de celle ci-dessous. À partir des années 2010, les échanges prennent des formes numériques comme des e-mails et des conversations sur WhatsApp. Parmi les objets qui circulent entre les deux rives de la Méditerranée figurent des missives, mais aussi des documents administratifs (états civils, pièces d'identité) et des cadeaux prenant diverses formes (gâteaux, vaisselle) à certains moments précis des démarches administratives (recrutement, demande de visa, arrivée sur l'exploitation).

La lettre de vœux suivante illustre le processus de présentation et de fidélisation des familles de travailleurs dans les entreprises de production agricole, ainsi que la fine connaissance des ouvriers des temporalités du travail et des procédures institutionnelles. La lettre est rédigée au printemps 1986 par Marouane Al Khatib, qui a été introduit à Terres des Alpilles l'année précédente à 19 ans par son père, ouvrier temporaire depuis quatre ans. Elle est envoyée depuis le Maroc à la veille des demandes de renouvellement de contrats auprès de l'OFII par leur employeuse³⁶. La missive date du 26 mars, tandis que Béatrice Poiret a contacté l'OFII en avril pour une embauche en juillet. Dans cette lettre de vœux, adressée directement à Madeleine Poiret, il transmet ses salutations à la famille Poiret.

Figure 3 : Lettre de vœux envoyée par Marouane Al Khatib à Madeleine Poiret au printemps 1986



MEMBRES LE 26/3/86

DE MONSIEUR ;

A; MONSIEUR ;

Objet : Une lettre .

J'ai l'honneur de vous rendre mon grands

bonjour et je souhaite du dieu que ma lettre celle là vous trouve

en bonne santé , Aussi je rendre le bonjour a toute la famille ,

et je souhaite du dieu que ma lettre celle trouve aussi le ciel

bien fait aussi que la nature .

SIGNE

Source: archives de Terres des Alpilles, 1986

³⁶ Pour des considérations éthiques la lettre a été anonymisée.

Cette lettre, rédigée en français, sur une machine à écrire depuis Meknès alors que Marouane habite encore au douar Aït Abba, ne possède pas de machine à écrire et ne lit ni n'écrit pas encore le français, a probablement été rédigée par un intermédiaire habitant en ville et missionné pour réaliser cette tâche. Elle témoigne des efforts que réalisent les ouvriers depuis le Maroc pour se présenter et exister auprès des employeurs, tentant par-là de s'inscrire dans des relations interpersonnelles et inter-familiales.

Ce travail relationnel fondé sur l'asymétrie des relations entre patrons et ouvriers se consolide et se maintient dans les décennies suivantes, sous des formes diverses (missives, appels, visites), à mesure que les contrats se renouvellent et que groupes familiaux nouent des liens entre eux. En 1998, les membres de la famille Poiret – Béatrice et son mari Jean, ainsi que leurs enfants Benoît et moi-même – rendent respectivement visite aux familles Al Khatib et Al Haj au Maroc. D'abord à Meknès, dans le quartier populaire d'Oujeh Arouss dans lequel se sont déplacées les jeunes générations enrichies par la migration d'un des leurs (père, frères, sœurs), puis aux douars Aït Abba et Aït Saïd, où résident encore la plupart des membres des familles au sein de maisonnées constituant le cœur des groupes familiaux autour des parents.

Figure 4: Mohammed et Fatima Al Khatib aux côtés de Béatrice et Jean Poiret et de leur fille, douar Aït Abba, 1998



Source : archives personnelles de la famille Poiret, 1998. Photographie reproduite avec l'autorisation des personnes photographiées et/ou leurs descendants

Entre démonstrations d'hospitalité avec une grande déférence du côté des maisonnées habitées par les Al Khatib et les Al Haj et découverte de l'altérité pour la famille Poiret, ce voyage opère un resserrement des liens entre ouvriers et patrons par le biais des relations interpersonnelles. À la frontière du monde professionnel et de l'intime, ceux qui sont mis au travail et ceux qui l'organisent s'y rencontrent et y précisent des stratégies mutuelles, dans des relations déséquilibrées en faveur des exploitants, oscillant entre instrumentalisation des pouvoirs et liens affectifs. Pour les patrons, c'est l'occasion de rencontrer la future main-d'œuvre qu'ils emploieront en France et de sélectionner les travailleurs qui les intéressent. Pour les ouvriers, cette rencontre leur permet de se positionner en intermédiaires privilégiés de la migration et de mettre en avant leurs proches, candidats au travail transnational. En 2001, trois ans après la visite des Poiret au Maroc, Terre des Alpilles initie une nouvelle vague de recrutement de travailleurs primo-arrivants à la faveur d'une ouverture de l'OFII après plusieurs années de refus systématiques d'introduction de nouveaux travailleurs. Sur les dix nouveaux ouvriers recrutés, six appartiennent à la lignée ou à la parentèle des Al Khatib et des Al Haj, dont Adam Benjelloun, le beau-frère de Marouane, qui consacre ici l'entrée d'un nouveau groupe familial dans l'entreprise. En 2007 et en 2009 il fera recruter ses frères à ses côtés³⁷.

³⁷ Source : archives de Terres des Alpilles.

Progressivement, les exploitants agricoles privilégient le système des contrats OFII pour embaucher la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Dans ce système, les Marocains s'imposent comme des travailleurs essentiels. Si Terres des Alpilles a régulièrement employé des travailleurs d'autres nationalités, notamment des Espagnols dans les années 1990 et des Polonais dans les années 2010, ces derniers ont presque toujours eu des périodes de travail plus courtes et ont constitué une main-d'œuvre plus volatile, moins nombreuse et moins stable que les contingents de Marocains. Ces derniers constituent le cœur de la main-d'œuvre agricole de Terres des Alpilles, alimentant une relation d'interdépendance économique via la mise au travail. Au fil des décennies, les ouvriers agricoles temporaires ont consolidé leur position au sein des entreprises dans lesquelles ils ont développé des liens forts avec les familles d'exploitants agricoles, misant sur l'interconnaissance et la fidélisation. Après avoir ouvert des couloirs migratoires resserrés pour les membres de leur horizon familial, ils ont stabilisé leur parcours en se positionnant comme des travailleurs en première ligne de l'entreprise, négociant leur permanisation. Sur les douze travailleurs permanents qui se sont succédé à Terres des Alpilles entre 1973 et 2025, sept appartiennent au groupe familial des Al Khatib, trois sont des Al Haj et deux des Benjelloun.

L'interdépendance entre les familles prend aussi des formes émotionnelles qui se déploient malgré les rapports de domination. Dans l'épreuve de la dissymétrie des relations entre ouvriers et patrons, de la distance entre la France et le Maroc, des longues périodes de travail puis de retour au pays, des sentiments, fluctuants et fragiles, se nouent entre des familles liées par les contraintes du travail agricole et de l'utilitarisme migratoire. De ces relations émergent des formes de solidarités discrètes, ponctuelles, illustrant les liens émotionnels qui unissent les groupes familiaux travaillant désormais ensemble. Par exemple, vers la fin de sa carrière, Mohammed Al Khatib, régulièrement malade, doit être régulièrement hospitalisé. Jusqu'à sa retraite en 2004, il obtiendra des Poiret des contrats de travail lui permettant de se soigner en France, malgré de longues périodes d'arrêts de travail³⁸. Parfois, ces liens s'affaiblissent dans le temps et ne survivent pas à certaines épreuves. Ainsi, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, les ouvriers agricoles ont été embauchés très tard par Terres des Alpilles en 2020, réduisant le temps de leur contrat. Contrariés, les membres de la famille Al Haj ne sont jamais revenus travailler à l'entreprise, rompant les liens avec la famille Poiret, qui s'est alors tournée vers d'autres ouvriers primo-arrivants.

Lorsqu'en 2022 des étudiantes en école d'agronomie réalisant un documentaire sur les travailleurs agricoles migrants demandent à Béatrice Poiret ce que le terme de « migration » lui évoque en un mot, après une longue hésitation elle résume la complexité des relations entre les individus qui se nouent dans le travail transnational sous conditionnalité³⁹ :

Pour moi la migration c'est une nécessité en agriculture. Pour nous, c'est une nécessité. Même si on n'est pas d'accord avec ce principe migratoire. Mais comme on en a besoin, on l'accepte. Et après, au fur et à mesure qu'on connaît les gens, ça se passe bien⁴⁰.

À l'heure de la mise en compétition de la main-d'œuvre temporaire par nationalités sur le marché du travail européen, l'interdépendance apparaît comme une ressource, aussi bien pour les exploitants que pour les ouvriers. Pour les premiers il s'agit de s'assurer de la fidélisation d'une main-d'œuvre volatile dans le monde agricole mais dont ils ont crucialement besoin ; pour les seconds, l'enjeu est de sécuriser les couloirs migratoires qu'eux et leurs proches empruntent afin de réaliser des projets migratoires envisagés sur plusieurs générations. Les marques de redevabilité, l'hospitalité, la fidélité au contrat, sont autant d'outils mobilisés par les ouvriers pour retenir l'attention des employeurs et s'assurer de leur réembauche. Si le temps passé sur l'exploitation constitue un moment déterminant dans les relations entre les exploitants et les travailleurs saisonniers, le temps du hors contrat est aussi un moment où, depuis le Maroc, le travail est négocié. La diaspora marocaine en France est ainsi envisagée, alimentée et consolidée depuis le Maroc. Loin de n'être que des hommes seuls, les travailleurs agricoles sont soutenus et attendus par les membres de leur groupe familial restés au pays, avec qui ils partagent une maisonnée, une lignée, mais aussi parfois par ceux plus lointains qui constituent l'horizon de leur parentèle et qu'ils sélectionnent pour entrer avec eux dans la migration de travail.

³⁸ Entretien avec Béatrice Poiret, février 2025.

³⁹ En 2022, Béatrice Poiret a été interviewée par Christine Forestier, Lucie Hautbout, Gabrielle Bichat et Colombine Proust dans le cadre de leur film documentaire *Partir à l'aventure. Récit de parcours migratoires en contextes agricoles* dont le commentaire et le lien de visionnage sont disponibles ici.

⁴⁰ Entretien avec Béatrice Poiret, avril 2022.

À partir de l'étude des archives privées d'une entreprise agricole, cet article montre les stratégies que mobilisent les ouvriers transnationaux insérés dans des programmes de migrations temporaires pour négocier l'accès au travail pour eux et les membres de leur groupe familial. La profondeur temporelle a permis d'éclairer les mécanismes que mettent en place les familles sur plusieurs générations pour ouvrir et alimenter des chaînes migratoires de niche, envisageant les entreprises agricoles comme des espaces-frontières vers lesquels se dirigent les membres de la diaspora marocaine dans un contexte d'inégalité d'accès au travail et à la migration accrue par la montée des partis d'extrême droite en Europe. Dans les années 1970, les pères de famille marocains s'insèrent dans le système des OFII et ouvrent la voie aux hommes de leur lignée dans les décennies suivantes. Alors que les contingents de travailleurs se succèdent au sein des entreprises agricoles françaises au gré des ententes et des discordes – *turn over* alimenté par la réversibilité des contrats n'engageant les parties que sur quelques mois – les ouvriers cherchent à se distinguer et à nouer des liens privilégiés avec les familles d'exploitants afin de sécuriser l'accès à l'emploi.

Si les relations entre ouvriers et patrons se construisent essentiellement pendant la durée du contrat, elles s'affinent et se recomposent aussi dans les temps et les lieux du hors travail, brouillant les frontières entre le temps du repos et celui de la mise au travail, entre les sphères de l'intime et le monde professionnel. Les correspondances et les visites sont autant d'outils sociaux mobilisés dans les deux camps pour négocier le recrutement et les conditions de travail de la main-d'œuvre. En réactivant les liens sociaux durant le hors-saison, les ouvriers projettent les villages d'origine non pas uniquement comme des lieux du départ, mais aussi comme des espaces d'appui dans lesquels les projets migratoires sont constamment ajustés. Ainsi, les circulations entre le Maroc et la France ne prennent pas uniquement la forme de traversées du Sud vers le Nord, mais constituent un champ plus complexe, dans lequel les objets (lettres, gâteaux, cadeaux) et les travailleurs du monde agricole – les ouvriers mais aussi les patrons – franchissent la Méditerranée dans les deux sens.

L'arrivée des travailleurs des Suds dans les zones de production agricole européennes s'accompagne de nouvelles relations sociales. Tandis que les exploitants s'emparent progressivement d'une posture patronale à grande échelle avec la systématisation du recours aux travailleurs temporaires sous contrat OFII, ces derniers tentent de s'assurer une place dans un monde du travail incertain et lointain dans lequel ils sont vulnérables et précaires. Le recours aux archives privées des entreprises et des familles, sources de première main, met au jour les traces fines des négociations à l'œuvre entre employeurs et employés, éclairant l'agentivité et la résistance discrète de la main-d'œuvre saisonnière étrangère dans un marché de l'emploi concurrentiel. Alors que la réversibilité des travailleurs alimente le succès du système des OFII, les parcours des groupes familiaux de travailleurs au sein des petites et moyennes entreprises agricoles témoignent des ambivalences des relations sociales à l'œuvre. Pour les employeurs et les ouvriers, l'irruption d'un nouveau lien social mu par la nécessité du travail crée une opportunité de recrutement par les pairs s'accompagnant de liens émotionnels fragiles mais durables dans le temps, mis à l'épreuve par la pression des marchés commerciaux et de l'emploi, mais aussi par le resserrement des politiques migratoires entre l'Afrique et l'Europe.

Anne-Adélaïde Lascaux
Centre Jacques Berque (Maroc)

Bibliographie

- ARAB Chadia (2009), Les Aït Ayad : *La circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ARAB Chadia (2018), *Dames de fraises. Doigts de fées. Les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, Casablanca, Broché.
- BAYART Jean-François (1999), « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 5, pp. 97-120.
- BELBAH Mustapha et VEGLIA Patrick (2003), « Pour une histoire des Marocains en France », *Hommes & Migrations*, 1242(1), pp. 18-31.
- BREDELOUP Sylvie (2007), « À propos des centralités immigrées », *Rives nord-méditerranéennes*, 26. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/rivesnm/881>

- BRUNO Anne-Sophie (2006), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (19e-20e siècle)*, Saint-Denis, Publibook.
- CLOCHARD Olivier, DAHDAH Assaf et MARY Kevin (2023), « Éditorial : Mieux rendre compte des figures des intermédiaires », *Revue européenne des migrations internationales*, Université de Poitiers, 39(4), pp. 7-13.
- CLOCHARD Olivier et LEMOUX Julie (2017), « Voyager d'Alger à Marseille - Retour sur cinq décennies de dispositifs relatifs aux contrôles des migrations », *L'Espace politique*, 31. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4261>
- DÉCHAUX Jean-Hugues (2009), « La parentèle, réseau de sociabilité et d'entraide », *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, pp. 91-111.
- DÉCOSSE Frédéric, CASTRACANI Lucio et MORENO NIETO Juana (2021), « Les travailleurs détachés dans l'agriculture provençale », *La Nouvelle Revue du Travail*, 18. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/8378>
- DÉCOSSE Frédéric et HELLIO Emmanuelle (2022), « Utilitarisme migratoire et programmes de migration temporaire. Une étude comparée des contrats OFII (France) et des contratos en origen (Espagne) », *Revue européenne des migrations internationales*, 38, pp. 67-90. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <https://journals.openedition.org/remi/21183>
- DURBIANO Claudine (1997), *Le Comtat et ses marges. Crises et mutations d'une région agricole méditerranéenne*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- EL KABIR Atouf (2004), « Les migrations marocaines en France durant l'entre-deux-guerres », *Hommes & Migrations*, 1247, pp. 48-59.
- HELLIO Emmanuelle (2008), « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva) », *Études Rurales*, 182, pp. 185-200.
- HOLMES Seth (2013), *Fresh Fruit, Broken Bodies: Migrant Farmworkers in the United States*, Berkeley, University of California Press.
- JÉZÉGOU Annie (2022), « Agentivité », *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, pp. 41-44.
- LESSAULT David et BERTHOMIÈRE William (2019), « Le champ migratoire : une notion fondatrice des théories contemporaines des migrations internationales », *Étudier les migrations internationales*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, pp. 21-50.
- JANSSON Olle (2018), « Employer Agency and Migration Networks in Post-War Sweden: The Case of Manufacturing Companies and Migrant Workers in Västmanland County », *Journal of Migration History*, 1, pp. 187-210.
- MAË Anissa (2023), « Un contrôle migratoire "indigène" ? Colonialité et effets contrastés de l'intermédiation par les pairs dans la mise en œuvre des retours volontaires depuis le Maroc », *Revue européenne des migrations internationales*, 39(4), pp. 79-100.
- MAREÏ Nora, FLORIN Bénédicte et IRAKI Aziz (2022), « Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, 34. En ligne, consulté le 13 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/emam/4138>
- MÉSINI Béatrice (2008), « Contentieux prud'homal des étrangers saisonniers dans les Bouches-du-Rhône », *Études rurales*, 182, pp. 121-138.
- MÉSINI Béatrice (2013), « Mobile, flexibles et réversibles. Les travailleurs saisonniers maghrébins et latinos "détachés" dans les champs de Provence », *Hommes & migrations*, 1301, pp. 67-76.
- PERDONCIN Anton (2018), « (Post)Colonial Migrations between States and Companies : Moroccan Workers in Europe », *North Africa and the Making of Europe. Governance, Institutions and Culture*, Londres, Bloomsbury, pp. 67-89.
- PIORE Michael (1979), *Birds of passage. Migrant labor and industrial societies*, Cambridge, Cambridge University Press.

- ROSENTAL Paul-André (2002), « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 104(2), pp. 145-160.
- SAYAD Abdelmalek (1997), « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 15, pp. 59-79.
- SAYAD Abdelmalek (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 448 p.
- SIMON Gildas et NOIN Daniel (1972), « La migration maghrébine vers l'Europe », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 25, (99), pp.241-276.
- SIMON Gildas (1980), « Réflexions sur la notion de champ migratoire international », *Hommes et terres du Nord*, pp. 85-89.
- SWEARIGEN Will (1987), « Terre, politique et pouvoir au Maroc », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 45, pp. 41-54.
- TOUHAMI Slimane (2024), *Les Princes de Cocagne*, Paris, Les nouvelles éditions du réveil.
- WEBER Florence (2013), *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Rue d'Ulm, 264 p.
- ZALC Claire (2001), « Petits entrepreneurs étrangers en ville. Localisations urbaines, réseaux migratoires et solidarités professionnelles dans la Seine pendant l'entre-deux-guerres », *Histoire urbaine*, 4(2), pp. 67-82.